



Nouveaux sites Internet et Intranet pour la Chambre des Experts Immobiliers de France FNAIM

La Chambre des Experts immobiliers de France FNAIM vient de mettre en ligne son tout nouveau site web, accessible à l'adresse www.experts-fnaim.org.

Véritable « vitrine » de la Chambre, ce site réactualise les services existants et offre de nouvelles fonctionnalités (questions-réponses d'experts, accès aux actualités de la chambre, recherche d'experts par géolocalisation...).

Les internautes y trouveront la réponse aux questions les plus fréquemment posées sur l'expertise immobilière et les experts : pourquoi une expertise ? Qui peut demander une expertise ? Dans quel cadre ? En quoi consiste le métier d'expert en évaluation immobilière ? Les experts sont-ils soumis à un code de déontologie ?

Une nouvelle rubrique permet aux internautes d'accéder en quelques clics aux coordonnées des experts les plus proches, que ce soit de chez eux ou de l'adresse du bien à évaluer. Il suffit de renseigner le code postal ou le nom de la ville et la liste des experts situés dans un rayon de 75 km apparaît.

Le site de la CEIF offre enfin aux experts de la Chambre un accès direct à leur Intranet. Celui-ci aussi a été modernisé dans un souci d'ergonomie accrue. Véritable plate-forme virtuelle de travail et d'échanges, il leur offre de nouvelles fonctions très utiles au quotidien. La rubrique « Forum » par exemple, permet de débattre entre confrères, de poser des questions ou de faire appel aux différentes expériences des membres. Les experts peuvent également télécharger sur un serveur sécurisé leurs travaux et rapports d'expertise afin de les mettre à la disposition de leurs clients au moyen d'un simple lien hypertexte. Soulignons enfin que cet intranet a été pensé « mobile » et peut être installé sur les smartphones et les tablettes.

A propos de la Chambre des Experts Immobiliers de France FNAIM ...

Créée en 1973, la Chambre des Experts Immobiliers de France FNAIM est une organisation professionnelle nationale représentative d'experts en évaluation immobilière. Elle rassemble plus de 700 professionnels, tous membres de la FNAIM, qui exercent leur mission en France métropolitaine ainsi que dans les départements d'Outre-Mer. Les experts en évaluation immobilière interviennent pour le compte de valorisation de portefeuilles : investisseurs institutionnels ou à destination de donneurs d'ordre privé dans le cadre d'une transmission à titre onéreux ou gratuit (vente ou donation), dans le cadre d'une séparation de patrimoine, d'une succession, dans les rapports avec l'administration fiscale pour le calcul de l'ISF (impôt sur la fortune), pour la valorisation des murs ou encore pour le calcul de l'indemnité d'éviction et l'évaluation de la valeur locative de locaux commerciaux.

Contact Presse

Galivel & Ass. - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - www.galivel.com